

# Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

## Informations déclarant

---

Nom Prénom LALLE Juliette  
Adresse mail juliette.lalle@colas.com

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus  
Raison sociale SOCIETE DES GRANULATS ET BETONS CORSES - S.G.B.C.  
Siren 339668535  
Code NAF 08.12Z - Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin  
Adresse CARRIERE DE BALEONE MEZZAVIA 20167 AJACCIO

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022  
Date de fin de la période de référence 30/11/2022  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 67

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

---

Résultat final en % 0.78  
Résultat final en nombre équivalent de salariés 55  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 0  
Nombre de points obtenus 35

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

## Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

### Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	5

### Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	40
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	45
Résultat final sur 100 points	Non calculable
Mesures de corrections prévues	-

### Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	01/03/2023
Site Internet de publication	<a href="https://sgbc.fr/">https://sgbc.fr/</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-